

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ BOTANIQUE  
DE LYON

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

---

SECONDE SÉRIE

V

1887



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

---

1887

type, il faut être très circonspect dans la création de nouvelles espèces. La tendance actuelle en Bryologie est plutôt d'en restreindre le nombre que de l'accroître.

Nous nous sommes abstenu de faire entrer en ligne de compte l'influence de l'hybridité, parceque nous ne connaissons encore que deux cas d'hybridité chez les Mousses ; ils ont été signalés par M. Philibert. Mais les Mousses hybridées étant restées stériles, la modification ne s'est produite que dans l'organisation du sporogone. Il a fallu une grande perspicacité pour la découvrir. Aussi, jusqu'à ce qu'on ait fait de plus nombreuses observations et qu'on ait obtenu des produits de la fécondation opérée entre espèces différentes, il convient de s'abstenir et d'attendre de nouvelles lumières.

---

### SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1887

---

PRÉSIDENTE DE M. FRANC. MOREL

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bulletin de la Soc. botanique de France XXXIII, revue bibliogr. E. — Revue de Botanique dirigée par M. Lucante, V, 53. — Feuille des jeunes naturalistes, XVII, 196. — Actes de la Soc. linnéenne de Bordeaux, XXXIX, 1885. — Bulletin de la Soc. d'histoire natur. de Toulouse XX, 1886, juillet-sept. — Bulletin de la Soc. d'Etudes scient. d'Angers, XV, 1885 et supplém. de l'année 1884 contenant le Catalogue des animaux vivants et fossiles, par le Dr Trouessart. — Bulletin de la Soc. scient. et litt. des Basses-Alpes, VII, 23. — Comptes rendus de la Soc. roy. de Botan. de Belgique, 8 janvier 1887. — Sitzungsber. d. physik. mediz. Soc. zu Erlangen XVIII, 1886. — Botanische Zeitung, 5 et 6, 1887. — Leopoldina, amtl. Organ d. k. Leop.-Carol. Akad. d. Naturforscher in Halle, 1885, 1886.

#### ADMISSIONS

M. Guinand, répétiteur à l'École vétérinaire, et M. Miélin, professeur à l'École d'agriculture d'Écully, sont nommés membres titulaires de la Société.

#### COMMUNICATIONS

M. ANT. MAGNIN adresse à la Société la note suivante intitulée : « Quelques remarques sur la *Description du mont Pilat* de Du Choul et la traduction de cet ouvrage par Mulsant. »

Jean DU CHOUL, fils du savant numismate Guillaume Du

Choul, est l'auteur d'un des plus anciens ouvrages de botanique lyonnaise.

On sait peu de chose de sa vie (1); Du Choul n'est en effet guère connu que par quelques livres, dont le principal a pour titre :

DE  
VARIA QUERCUS  
HISTORIA  
ACCESSIT  
PYLATI MONTIS  
DESCRIPTIO

Authore Io. du Choul G. F.  
Lugdunensi.

—  
Lugduni,  
Apud Gulielmum Rouillum  
1555.

C'est un petit in-8°, de 109 pages numérotées et 19 pages de tables, renfermant les opuscules suivants :

1° *De varia quercus historia* (p. 7 à 71), compilation de tout ce qu'on savait alors sur les Chênes et les arbres voisins, tels que le Hêtre, etc. Du Choul énumère complaisamment les 76 auteurs (p. 5 et 6) sur le témoignage desquels il s'appuie dans son travail ; on y remarque (p. 68 à 71) des figures sur bois dont nous nous servirons plus loin pour élucider une question intéressante de synonymie ;

2° *Pylati montis descriptio* (p. 73-90), description du mont Pilat, contenant quelques renseignements sur les plantes de cette montagne et ordinairement citée par les anciens floristes lyonnais, La Tourrette, Gilibert, Balbis, etc. Cet opuscule a été traduit en partie par Alléon-Dulac dans le t. 1<sup>er</sup> de ses *Mémoires statistiques* (2), puis incomplètement encore par Ozanam dans les *Archives du Rhône* (3), enfin réimprimé et traduit en entier par

(1) Ce qu'on sait de la vie de Jean du Choul se réduit aux quelques lignes, sans dates de naissance ni de mort, que les biographes lui consacrent, notamment : PERNETTI (*Lyonnais dignes de mémoire*, I, 20), PÉRICAUD et BRÉGHOT DU LUT (*id.*, p. 73), MULSANT (*Description du mont Pilat*, etc., 1868, p. 12), etc.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, 2 vol., 1765. ALLÉON-DULAC (Jean-Louis), né à Lyon, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, est mort en 1768.

(3) *Archives du Rhône*, t. IV, 1826.

Mulsant, en 1868 (1) ; nous revenons plus bas sur cette publication ;

3° Les trois dissertations suivantes, de moindre importance :  
*De observatione prosperæ valetudinis ad studiosos* (p. 91-98) ;  
*Divinarum ac humanarum artium comparatio* (p. 99-106) ;  
*Horatii Flacci loci duo illustrati* (p. 107-109) (2).

La description du mont Pilat est certainement la partie la plus intéressante de l'ouvrage ; on y trouve, à côté de légendes acceptées avec naïveté, des renseignements sur les sites, les forêts, les mœurs des habitants, l'industrie de l'époque, l'exploitation des bois, du charbon et enfin quelques pages sur la végétation du Pilat ; ce qui explique les traductions et reproductions plus ou moins étendues qu'on en a fait par la suite (3).

Une étude à laquelle je viens de me livrer de l'œuvre de Du Choul, à l'occasion d'une *Histoire de la botanique lyonnaise* pour laquelle j'amasse des documents (4), m'a fait relever dans la réimpression et la traduction que Mulsant a données, en 1868, du *Pylati montis descriptio*, plusieurs inexactitudes que je crois devoir signaler ; elles comprennent : une reproduction quelquefois fautive du texte, — une traduction en quelques endroits défectueuse, — des rapprochements douteux ou inexacts pour quelques-unes des plantes citées par Du Choul.

I. Voici les différences que j'ai constatées en collationnant le texte de l'édition de 1555 avec la réimpression de Mulsant :

(1) *Description du mont Pilat par Jean Du Choul, nouvelle édition avec la traduction en regard*, par E. MULSANT ; enrichie de notes par Alexis Jordan, Drian et Mulsant. Lyon, Pitrat aîné, 1868. 1 vol. in-12, 80 pages. Etienne MULSANT, né à Marnand (Rhône), le 2 mars 1797, est mort à Lyon, le 4 novembre 1880.

(2) Les autres ouvrages de Jean Du Choul sont, d'après les biographies : *Dialogus formicæ, muscæ, aranei et papilionis*. Lyon, 1556, in-8° ; *Dialogue de la vie des champs, avec une épître de la vie solitaire*. Lyon, 1565, in-8°.

(3) Gilibert le juge cependant ainsi : « *opus rarum, parùm utile.* » (*Démonst.* 4<sup>e</sup> éd., t. III, p. 607.)

(4) Pour éviter les erreurs que les auteurs transmettent en se copiant les uns les autres, je n'ai, autant que possible, cité aucun ouvrage sans l'avoir compulsé, et reproduit aucun renseignement biographique ou bibliographique sans l'avoir contrôlé, en remontant aux sources ; j'ai été amené ainsi à constater un certain nombre de faits intéressants dont l'exposition détaillée serait déplacée dans un ouvrage tel que *l'Histoire* en préparation, mais que je signalerai dans des notes spéciales, comme celle-ci.

Edition de 1555.		Réimpression de Mulsant.	
Page, ligne.	—	Page, ligne.	—
73,	5: <i>rectâ</i> perducitur.....	16,	5: <i>recte</i> perducitur.
75,	7: <i>torpescant</i> manus.....	20,	dern.: <i>torrescant</i> manus.
—,	5: usui, ligneamque.....	—,	av dern.: usui; ligneamque.
—,	19: calciamentis.....	22,	14: calceamentis.
77,	16: locus est procula palude.	28,	4: locus est a palude.
79,	19: anteâ congenitum.....	32,	11: antê congenitum.
—,	20: fluminum ramentis.....	—,	13: fluminum ramentes.
84,	5: accolæ vocant.....	46,	5: incolæ vocant.
86,	3 (en rem <sup>t</sup> ): vimineæque..	52,	3 <sup>e</sup> (en rem <sup>t</sup> ): vimineque.
87,	19: brevia: natura.....	54,	dern.: brevia natura.
89,	2: Treilly arbor vulgo dicta: Tiliam fœminam non- nulli vocant.	58,	14: <i>Treilly. Tiliam</i> arbor vulgo dicta: fœminam nonnulli vocant.

En général, ces fautes n'ont pas eu d'influence sur la traduction, sauf peut-être pour ce qui concerne le *Treilly*, ce que nous examinons plus loin.

D'autre part, Mulsant n'a pas fait les corrections déjà indiquées par Du Choul dans un *Erratum* placé à la dernière page de son ouvrage; telles sont: *lucus* pour *locus* (page 75, ligne 5; Mulsant, p. 20, l. 3<sup>e</sup> avant-dern.), — *congenitum* pour *cogenitum* (p. 85, l. 8; Mulsant, p. 48, l. 15), — et l'importante de la page 88, ligne 12: « Theophrasti, *ea parte nascens*, quam vocant.... », qui modifie le sens de la phrase.

Mulsant a cependant corrigé les *Itali* (pour *Itlai*), et *Theophrastus* de la page 83 (Mulsant, page 58). Notons encore à la page 30, dernière ligne, *olmi* pour *olim*, et à la page 62, le soulignement incomplet des noms de plantes, qui ne sont, du reste, pas du tout soulignés dans le texte original.

II. La traduction de Mulsant, en général élégante, ne serre cependant pas assez le texte; de plus, certains passages n'ont pas été compris, parmi lesquels plusieurs intéressent précisément les botanistes.

Relevons d'abord les traductions inexactes des pages 27 et 57.

Page 77, Du Choul, après avoir rappelé la croyance des habitants du Pilat à l'influence du *Puits de Pilate* sur la formation des orages, influence qu'il traite de fable, s'exprime ainsi: « nam in vertice Pylatini nemoris fit hujusce rei conjectura; » ce que Mulsant traduit (p. 27): « voici les conjectures qu'on peut former à l'égard des forêts du mont Pilat. » Le sens exact

de la phrase est celui-ci : « en effet, une explication de ce phénomène (formation des orages) peut être trouvée dans ce qui se passe au sommet de la forêt du Pilat, etc. »

Page 57 de Mulsant, on voit *passim* traduit par *partout*, à propos de l'habitat du *Cacalia petasites*.

Notons encore que (p. 29) *Bausseverius* est traduit par *Bausseviev* ; Mulsant a cependant soupçonné qu'il pouvait être ici question du mont Boucivre (voy. note 12, p. 71).

J'arrive aux inexactitudes de traduction plus graves et qui s'appliquent aux plantes du Pilat.

Aux pages 58 et 59 (page 89 de Du Choul), indépendamment de la mauvaise ponctuation et de l'interversion de plusieurs mots dans le texte, on voit que Mulsant a traduit « *Tilium foeminam nonnulli vocant, alii Sorbum ...* », ainsi : « les uns donnent à la femelle le nom de *Tilleul* ; d'autres la désignent sous le nom de *Sorbier des coliques* ; » je crois qu'il faut traduire : « les uns l'appellent *Tilleul femelle*, d'autres *Sorbier à coliques*, etc. »

Mais c'est à propos du *Sureau des montagnes* ou *Sureau à grappes* que Mulsant a commis une erreur tout à fait inexplicable. Le texte de Du Choul est en effet d'une précision et d'une exactitude remarquables (p. 88) : « *Sambucum montanum* nominant aliqui eo in luco frequentem, fructu uvarum modo congesto, rubente, et sine umbella ; » il n'est pas possible d'exprimer mieux les différences qui séparent les *Sureau*s ordinaires du *Sambucus racemosa* : fruits rouges, réunis en grappe à la façon des raisins et non pas en ombelle ; or, Mulsant a traduit (p. 87) : « Ses fruits sont *sucrés* comme des graines de raisins et non disposés en ombelle ; » en admettant même que *sucrés* soit une coquille de compositeur et mis peut-être pour *serrés* (*congesto*), cette traduction ne rend pas du tout la précision du texte de Du Choul, notamment la différence de coloration des fruits.

Page 63 enfin, après avoir énuméré l'*Hellébore* noir, le *Molène*, le *Méon*, l'*Alisme*, l'*Alchimille*, une espèce de *Platane*, le *Charme*, les *Hêtres*, les *Yeuses*, Mulsant les appelle « les arbres les plus ordinaires de cette montagne ; » il faut évidemment remplacer le mot *arbre* par *végétaux* ou *plantes*, termes qui peuvent s'appliquer à toutes les espèces de l'énumération de Du Choul.

III. La détermination des plantes citées par Du Choul est due à M. Jordan, ainsi qu'on le voit par la préface (p. 14) et par les initiales A. J. qui suivent les notes spéciales ajoutées à la traduction. Il est probable que notre savant botaniste lyonnais l'a faite sur la traduction de M. Mulsant, sans recourir au texte ou aux figures de Du Choul ; ce serait l'explication de quelques assimilations inexactes ou douteuses.

D'abord, le *Sambucus montana* de Du Choul est évidemment, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le *Sambucus racemosa* des botanistes modernes : il ne peut y avoir de doutes à cet égard ; or, c'est une des rares tentatives de rapprochement qui n'ait pas été faite dans la traduction de Mulsant : c'est la seule plante qui n'ait pas été déterminée avec une note de M. Jordan à l'appui. Et cependant le rapprochement avait déjà été fait par Balbis (*Fl. lyonn.*, 1827, t. I, p. 354) ; il est vrai que M. Lacroix paraît aussi l'attribuer à M. Jordan, puisqu'il le place avec les autres dans une note de son Rapport sur une excursion au mont Pilat (1) ; or, je n'ai pas trouvé traces de cette indication dans aucun des exemplaires de Mulsant que j'ai consultés, ni dans les *Souvenirs du mont Pilat* du même auteur, parus deux ans plus tard, et où j'espérais trouver des rectifications à la réédition de Du Choul. Notre excellent confrère et ami, M. Lacroix, n'aurait-il pas interprété mal la note que M. Legendre a consacrée, à cette même question, dans sa *Statistique botanique du Forez* (1873, p. 5) ? On y lit, en effet : « Il n'est pas toujours aisé de savoir quels sont les végétaux que l'auteur avait en vue. — *Herba deserta* serait, selon M. Jordan (in Mulsant, *loc. cit.*, p. 72), le *Lycopodium clavatum*. — *Cacalia* est l'*Adenostyles albifrons* dont les larges feuilles ne manquent pas de frapper la vue. — *Sambucum montanum* est le *Sambucus*

(1) *Bull. de la Soc. bot. de France*, t. XXIII, 1876, session de Lyon, p. CLXXIX, note 1 : « Du Choul (*loc. cit.*) indique au Pilat un certain nombre de plantes dont la véritable détermination a été établie par le savant botaniste lyonnais, M. Alexis Jordan. C'est ainsi qu'il a reconnu dans l'*Herba deserta*, le *Lycopodium clavatum* L. ; dans le *Cacalia* de Luc Ghini, le *Cacalia Petasites* L. ; dans le *Sambucus montana*, le *Sambucus racemosa* L. ; *Treilly arbor*, le *Sorbus domestica* L. ; *Lothi species arbor*, le *Sorbus torminalis* L. ; *Verbascum*, le *Verbascum Thapsus* L. ; *Méon*, l'*Athamanta Meum* L. ; *Platani species*, l'*Acer Pseudo platanus* L. ; *Pilius*, l'*Ilex Aquifolium* L. ; *Aurelles* ou *Airelles*, non le *Vaccinium Vitis idæa* de Théophraste, mais le *Vaccinium Myrtilus* L. (Voy. Mulsant, *loc. cit.*) »

*racemosa*, si commun dans nos montagnes..... » Comme on le voit, ce dernier rapprochement n'y est pas donné comme dû à M. Jordan.

A propos du *Treilly* de Du Choul, M. Jordan dit (note 34, p. 79) : « le *Treilly* semble être le *Sorbus domestica* L. » La description de Du Choul s'accorde plutôt avec celle du *S. torminalis*, dont le nom est du reste rappelé par Du Choul lui-même (p. 89) : « Nascitur ad latera montis, sed admodum rarò, *Treilly* arbor vulgo dicta : Tiliam fœminam nonnulli vocant, alii SORBUM TORMINALEM (1), alii lothi speciem esse dicunt. Est hæc humilis, materie quasi nigra, fructus (maturo luteus color), suo quisque annexus pediculo in formam cerasi dependet : sero manditur, sed suavi sapore. In septem partes ferè semper dissectum folium, non tamen æquis portionibus, media linea intercurante, notam majoribus non crediderium. » D'autre part, la figure de la page 71 du *De varia quercus historia* ne permet pas le moindre doute : elle ne représente pas une feuille composée de folioles distinctes, comme l'est celle du *S. domestica*, mais une feuille divisée en 5-7 lobes inégaux, munis de nervure médiane, etc. La Tourrette (*Voyage au Pilat*, p. 152) et Balbis (*Fl. lyonn.*, I, 268) étaient arrivés aux mêmes conclusions ; Balbis cite pareillement la figure de la page 71 : « Du Choul, t. 71. ic. mala ; *Pyl.* p. 89. » Enfin M. Legrand fait le même rapprochement qu'il corrobore par ce fait que le « *Sorbus torminalis* porte encore aujourd'hui dans nos environs le nom de *Treilly* (2). »

Du Choul décrit ensuite (p. 89), ainsi un *Lothus*, dont MM. Mulsant et Jordan n'ont pas essayé la détermination : « Lothi species quædam, ut mihi dixit medicus doctissimus, ea sylva crevit pyri magnitudine, folio per ambitum serrato, parte adversa colos cinericius, bacca subnigra : amygdali amari omnino gustum semen retinet. » Cette description se rapporterait assez bien, ainsi que Balbis et M. Legrand l'ont admis, au *Sor-*

(1) Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte du Du Choul.

(2) *Stat. bot. du Forez*, p. 5 (note) et dans la *Liste des noms populaires* (p. 279) : « Treille, Treilly : — *Sorbus torminalis*, à St-Bonnet-les-Oules. Dès 1555, Du Choul relate le nom de *Treilly* dans son *Pylati montis descriptio*. »

*bus Aria* L. (1), si Du Choul ne disait que les fruits de cet arbre sont noirâtres : peut-être pourrait-on songer aussi à l'Amélan-chier, bien que ses feuilles ne soient dentées que dans une partie de leur pourtour et que l'arbre n'atteigne pas la taille d'un poirier ? On peut hésiter entre les deux, bien que les probabilités penchent pour le *S. Aria* ; mais je n'ai pu retrouver la source où M. Lacroix (*loc. cit.*) a vu qu'on avait rapporté le *Lothi species* au *S. torminalis*, lequel a les feuilles lobées, glabres et vertes sur les deux faces, et par conséquent nullement les caractères donnés par Du Choul.

Page 89 de Du Choul, page 79 (note 36) de Mulsant : c'est certainement l'*Helleborus fetidus* et non l'*H. niger* L. qu'on doit citer à Pilat.

Page 90 de Du Choul, page 80 (note 44) de Mulsant : M. Jordan ajoute à propos des *Ilices* du texte : « Yeuse. — *Ilex aquifolium* L. C'est le Houx. Par Yeuse on entend aujourd'hui le *Quercus ilex* ou *Chêne vert* qui ne se trouve pas à Pilat. » D'abord, le *Q. ilex* se rencontre, rarement il est vrai, sur les coteaux du Rhône, à la base du massif du Pilat ; de plus, Du Choul a figuré p. 69, sous la rubrique : « *Pilatinae ilicis glans*, » une plante qui est certainement un Chêne, à cause du gland, et très probablement un *Q. ilex*, d'après les caractères des feuilles ; c'est donc bien cette espèce que Du Choul avait en vue ; mais nous reconnaissons sans difficulté que les mots *pertinacissimè onerant* s'appliquent mieux au Houx qu'au *Q. ilex*, pour l'ensemble du massif du Pilat.

Les autres rapprochements de *Cacalia Petasites* pour *Cacalia* (2), *Vaccinium myrtillum* pour les Airelles (3), *Abies pectinata*, etc., ne soulèvent pas d'objection ; notons cependant que *Lycopodium clavatum* (4) a été imprimé à tort *Lycopod. lavatum* (p. 78, note 28), et que M. Jordan avait dû certainement écrire *Acer Pseudo-platanus* L. dans le texte de la note 41 (p. 80) remis à M. Mulsant tandis qu'on y lit : « l'Espèce de Pla-

(1) Balbis *Fl. lyon.*, I, 268 ; — Legrand, *Stat. Forez*, p. 5 (note) : « *Lothi species quædam* est le *Sorbus aria*. »

(2) Note 30, page 78 de Mulsant ; il faut ajouter que la plante est figurée par une feuille assez caractéristique, dans Du Choul, p. 71.

(3) Note 32, p. 79 : on trouve aussi dans Du Choul (p. 71) une figure de l'« *Aurette*. »

(4) La figure de l'*Herba deserta* (*id.* p. 71) est tout à fait énigmatique.

tane paraît être le *Pseudo-platanus* LINNÉ; » tous les botanistes savent que l'*Acer Pseudo-platanus* est un Érable et non un Platane.

M. BEAUVISAGE présente une branche de Fusain du Japon ayant une tige fasciée et deux feuilles concrescentes.

M. KIEFFER donne un résumé d'un travail dans lequel M. Beck a essayé de classer les diverses formes décrites de *Caltha palustris* (*Botanische Zeitung*).

Suivant M. Beck, l'espèce linnéenne se compose de cinq espèces distinctes dont chacune présente plusieurs variétés. Il répartit ces cinq espèces en deux sections ainsi définies : 1° follicules adultes étalés, insensiblement atténués en pointe recourbée; 2° follicules adultes dressés, brusquement contractés sous le style.

La première section comprend *Caltha cornuta* à style court et *C. longirostris* à long style.

La seconde section est subdivisée par lui de la manière suivante :

A. Follicule à face dorsale droite ou presque droite; comprend *C. laeta* et *C. alba*.

B. Follicule à face dorsale infléchie; *Caltha palustris*.

Deux de ces espèces. *C. palustris* et *C. cornuta*, existent en France. Le *Caltha laeta* a été trouvé en Autriche. Les *C. longirostris* et *alba* n'ont pas encore été vus en Europe.

Afin que son impartialité ne puisse être soupçonnée, M. Beck a soin de faire remarquer que les diverses formes de *Caltha* ci-dessus énumérées ne sont pas de son invention et qu'il s'est borné à classer celles qui ont été décrites par les botanistes. Il déclare en outre qu'il n'est pas enclin à multiplier les espèces et qu'il n'a tenu aucun compte de celles que M. Gandoger a créées d'après la seule considération des feuilles. On ne doit jamais oublier, dit-il, que les organes de végétation des plantes aquatiques sont sujets à éprouver de nombreuses modifications et, par conséquent, ne peuvent fournir une base solide aux distinctions spécifiques. Les espèces admises par M. Beck ont été établies d'après les caractères beaucoup plus stables des organes de fructification.

On doit savoir gré au docteur Beck d'avoir appelé l'attention des botanistes sur une espèce linnéenne un peu négligée jusqu'à

ce jour et d'avoir classé d'une manière plus méthodique qu'on ne l'avait fait auparavant les diverses formes décrites par les observateurs.

Toutefois, nous n'osons assurer que les conclusions de l'auteur doivent être définitivement adoptées ; il convient d'examiner encore si ces formes diffèrent les unes des autres par des caractères assez importants pour qu'il y ait lieu de les élever à la dignité d'espèces parfaitement autonomes. Il est vrai que c'est là une question litigieuse sur laquelle, comme en beaucoup d'autres semblables, les botanistes seront perpétuellement divisés, les uns considérant comme des espèces légitimes toutes les formes végétales se perpétuant au moyen du semis des graines, les autres admettant un nombre plus restreint de types végétaux qui varient dans des limites assez étendues, de manière à produire tantôt des déviations individuelles et éphémères (variétés), tantôt des races permanentes.

M. VIVIAND-MOREL trouve dans les dernières paroles de M. Kieffer une transition toute naturelle pour passer à un sujet qui se lie intimement à la notion de l'espèce.

Il s'agit de la question posée à notre Société par la Société française de botanique.

Ne serait-il pas utile de préparer une seconde édition de la Flore de France ?

Quels sont les défauts, quelles sont les qualités de l'ouvrage de Grenier et Godron ; quel est le plan qui répondrait le mieux aux besoins actuels ?

Il est certain que l'ouvrage de Grenier et Godron (3 vol. 1848, 1850, 1855-56) a été accueilli par les botanistes avec une grande faveur, non seulement à cause de la juste réputation acquise par ses auteurs, mais aussi et surtout parce qu'il donnait satisfaction à un desideratum. En effet, la connaissance de la végétation de notre pays avait fait de grands progrès depuis la publication de la *Flore française* par Lamark et de Candolle (3<sup>e</sup> édition 1805 et supplément 1815), soit en ce qui concerne le nombre des espèces, formes et variétés, soit au point de vue de la distribution géographique de celles-ci.

En comparant les descriptions contenues dans la *Flore française* avec celles qui se trouvent dans la *Flore de France*, il semble au premier abord que ces dernières l'emportent de beau-

coup sur les premières, parce que sous une forme plus concise elles sont plus complètes. En effet, pour chaque genre et chaque espèce, Grenier et Godron ont énuméré les caractères extérieurs de tous les organes, tandis que Lamarck et de Candolle se sont bornés à mentionner les caractères principaux et surtout ceux qui servent à la diagnose différentielle.

Mais en cette matière, comme en beaucoup d'autres, le mieux est quelquefois l'ennemi du bien.

Nous faisons appel au témoignage des nombreux botanistes qui se sont servis de la *Flore de France*. Que de fois il leur est arrivé de ne pouvoir parvenir à diagnostiquer une plante en lisant la description donnée dans ce livre ! Cette incertitude provient de ce qu'ils avaient sous les yeux une forme différente de celle qui avait été décrite par les auteurs, d'après l'échantillon de leur herbier. Grenier et Godron ne semblent pas avoir mis un long temps entre la conception et l'exécution de leur projet et, faute de matériaux suffisants et d'une expérience longuement acquise sur le terrain relativement au polymorphisme des espèces végétales, ils ont donné des descriptions vraies pour la forme particulière qu'ils avaient entre les mains, mais fausses en les considérant d'une manière générale. Il résulte de là que lorsqu'on veut décrire une espèce polymorphe il faut se borner à une esquisse large, sauf à donner en appendice et toujours très brièvement, les caractères distinctifs de chaque forme. C'est précisément ce que n'ont pas su faire les auteurs de la *Flore de France* dans la description d'un grand nombre d'espèces polymorphes, telles que : *Pulsatilla vulgaris*, *Thalictrum majus* et *minus*, *Ranunculus acris*, *Barbarea vulgaris*, *Draba verna*, *Thlaspi alpestre*, *Silene acaulis*, *Dianthus silvaticus* et *silvestris*, *Trifolium campestre*, *Euphrasia nemorosa*, *Polygonum lapathifolium* et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

En d'autres cas, les auteurs de la *Flore de France* sont tombés dans un défaut diamétralement opposé, c'est-à-dire qu'ils ont admis comme espèces légitimes des formes secondaires ou même des variétés. Sans doute, ils ne sont pas les premiers coupables et le plus souvent ils n'ont fait que suivre les errements des inventeurs, toujours enclins à exagérer l'importance de leurs créations.

La nomenclature botanique ne serait pas encombrée d'un

aussi grand nombre de mauvaises espèces, si les botanistes avaient tous une notion exacte de la valeur des travaux phyto-graphiques. Malheureusement la plupart d'entre eux sont persuadés que le mérite consiste uniquement à découvrir une espèce de premier ordre et non à discerner une forme secondaire ou, à plus forte raison, une simple variété.

S'ils réfléchissaient attentivement, ils comprendraient que celui qui a distingué une forme végétale auparavant méconnue et qui a su lui assigner une place convenable dans la hiérarchie a un double mérite, d'abord celui d'observateur perspicace, puis celui de classificateur. Entraînés par des préoccupations vaniteuses, ils oublient volontiers qu'il ne suffit pas que deux êtres diffèrent l'un de l'autre pour constituer deux espèces distinctes. — A ce compte, on arriverait à distinguer autant d'espèces d'hommes, de chiens, de chats et de perroquets qu'il y a d'individus. — Il faut encore que la somme et l'importance des différences soient assez notables pour caractériser un petit groupe et une sorte d'unité pouvant varier dans les détails accessoires.

Il faut que les différences soient permanentes dans les générations successives et ne disparaissent pas par le changement des conditions extérieures. En outre, le naturaliste doit tenir grand compte de l'organe sur lequel se montrent les modifications.

En général, celles qui affectent les organes de végétation, et surtout les feuilles, sont loin d'avoir l'importance des différences présentées par les fleurs et les fruits. Enfin il convient de tenir pour minimales, au point de vue taxinomique, les différences de degré qu'on exprime ordinairement par les adverbes *plus* ou *moins*, car ordinairement elles ne sont que des variations individuelles susceptibles quelquefois de se transmettre par hérédité lorsque les conditions extérieures sont favorables.

En résumé, il est hors de doute que la révision de la *Flore de France* est très désirable en ce qui concerne la description et la classification des espèces végétales. Cette révision ne serait pas moins utile à l'égard de la distribution géographique des plantes par régions en ayant soin d'indiquer, lorsqu'il y a lieu, les conditions physiques et chimiques du substratum et la zone d'altitude. Il est bien entendu qu'on n'omettrait pas d'ajouter aux indications géographiques celles qui se rapportent à la Savoie et au comté de Nice réunis à la France postérieurement à la publication de la première édition de l'ouvrage. Mais, pour

mener à bien une telle entreprise, il faudrait le concours de plusieurs botanistes joignant à une grande expérience un esprit vraiment philosophique, possédant à la fois le talent de l'analyse exacte et le coup-d'œil élevé de la synthèse. *Raræ aves.*

---

**SÉANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 1887**

---

PRÉSIDENTE DE M. FRANC. MOREL

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Mission scientifique au Mexique et dans l'Amérique centrale, II Graminées par E. Fournier; III Reptiles et Batraciens; IV Mollusques terrestres et fluviatiles. Don du Ministère. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône, 391, 1887. — Repertorium literaturæ botanicæ par M. Bohnensieg, VIII, 2. — Bulletin de la Société impér. des naturalistes de Moscou, 1886, 2. — Bulletin of Torrey botanical Club, XIV, 2. — Report of the Smithsonian Institution, 1884, 2. — Botanische Zeitung, 7, 8, 1887.

## COMMUNICATIONS

M. BOULLU présente des échantillons de *Sarracena purpurea* provenant de l'île Miquelon. Cette plante est remarquable par ses pétioles creux, par son stigmate en parasol, presque aussi large que les pétales; elle a été préconisée dans le traitement de la variole et de la rougeole, mais elle est maintenant sans usage en médecine. Il paraît qu'on peut assez facilement la cultiver dans les jardins de notre région.

M. DEBAT montre plusieurs *Sphagnum* récoltés dans l'île Miquelon et donne quelques renseignements sur leur organisation.

M. NISIUS ROUX présente un *Geum* hybride du *montanum* et du *rivulare* que M. Daude de Saint-Flour a récolté l'an dernier sur les pentes du Plomb du Cantal. Notre collègue, le D<sup>r</sup> Saint-Lager, a comparé cet hybride avec celui qui a été rapporté du Mont-Dore par M. Franc. Morel et a reconnu l'identité des deux plantes (1). Il est surprenant que cet hybride si remarquable ait

---

(1) La description de cet hybride a été faite par M. Franc. Morel dans son mémoire inséré dans les Ann. Soc. botan. Lyon tome XIV.